



S'adapter au changement climatique L'agence de l'eau lance 6 appels à projets pour le climat

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse va lancer 6 nouveaux appels à projets d'ici 2024 afin d'accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique. Les 3 premiers, lancés cette année, portent sur la végétalisation des cours d'écoles, collèges, lycées et universités, sur les dispositifs économes en eau potable et sur la préservation des zones humides qui jouent un rôle clé pour rendre les territoires plus robustes face au changement climatique. L'agence de l'eau attribuera jusqu'à 70% d'aides financières aux maîtres d'ouvrages.

Plus d'informations sur www.eaurmc.fr > Aides

Les conclusions des Assises de l'eau mettent en évidence la nécessité de promouvoir les économies d'eau dans tous les domaines, de désimperméabiliser les sols et de recourir aux solutions fondées sur la nature. En réponse, l'agence de l'eau programme un ensemble de 6 appels à projets pour agir plus vite et plus fort face au changement climatique avec des aides supplémentaires pour :

- ❶ Désimperméabiliser les sols en déconnectant les eaux de pluie des eaux usées pour infiltrer ou réutiliser l'eau,
- ❷ Economiser l'eau potable,
- ❸ Restaurer ou préserver des zones humides majeures,
- ❹ Faire évoluer les pratiques agricoles pour favoriser l'absorption de l'eau par les sols,
- ❺ Valoriser des ressources, matières ou énergie chez les industriels,
- ❻ Observer les effets du changement climatique grâce aux réseaux sentinelles.

L'agence de l'eau consacre déjà 40% de ses aides à des actions favorables à l'adaptation au changement climatique, soit 1 milliard d'euros. Avec ces appels à projets, elle intensifie son soutien aux maîtres d'ouvrage tout au long de son programme Sauvons l'eau 2019-2024 avec des taux d'aide portés à 70 %. Les trois premiers appels à projets ont été présentés lors du Conseil d'administration de fin juin 2019.

❶ Aménager un coin de verdure pour la pluie dans les écoles, collèges, lycées et universités

L'urbanisation et l'imperméabilisation croissante des sols ont de nombreuses conséquences sur le cycle de l'eau, mais aussi sur la qualité de vie. Si les projets de constructions nouvelles prennent mieux en compte la gestion des eaux de pluie par des ouvrages végétalisés (noues par exemple), désimperméabiliser l'existant n'est pas toujours réalisé lors de réaménagement ou de requalification de quartiers. Les cours d'écoles, collèges, lycées et universités représentent des surfaces importantes et un potentiel de désimperméabilisation fort. Elles sont également un lieu de vie et de passage où se croisent enfants, étudiants, parents... qui peuvent être sensibilisés au cycle de l'eau et à l'importance de l'infiltration. C'est pourquoi l'agence de l'eau lance cet appel à projets qui vise à soutenir les projets de



désimperméabilisation et de végétalisation pour gérer les eaux de pluie en milieu scolaire en intégrant un volet pédagogique sur le cycle de l'eau. L'agence y consacre une enveloppe de **5 millions d'euros**.

Dépôt des dossiers du 1^{er} juillet 2019 au 15 septembre 2020 sur www.eaurmc.fr/verdureetpluie

② Economie d'eau : réduire la consommation d'eau potable

La lutte contre le gaspillage de l'eau est une priorité des Assises de l'eau et des plans de bassin d'adaptation au changement climatique. En complément des actions de lutte contre les fuites sur les réseaux d'eau potable, la baisse des consommations est un des leviers forts pour économiser l'eau et ainsi laisser plus de volume disponible dans les cours d'eau et les nappes

Cet appel à projets vise les collectivités, les bailleurs sociaux et les structures collectives qui portent une démarche globale de réduction de la consommation d'eau potable (dispositifs hydro-économiques, toilettes sèches, réduction de l'arrosage des espaces verts, ...). Il bénéficie d'une enveloppe d'aides de **2 millions d'euros**.

Dépôt des dossiers du 1^{er} novembre 2019 au 15 juillet 2020 sur www.eaurmc.fr/economies-deau



③ Préserver et restaurer les zones humides jouant un rôle clé pour l'adaptation au changement climatique

En période de fortes pluies, telle une éponge, les zones humides retiennent l'eau en excès dans le sol. Et en période de sécheresse, elles restituent cette eau et aident ainsi à recharger le niveau des nappes et soutenir les débits d'étiage des rivières. Leur rôle est essentiel face au changement climatique. Dans le cadre de cet appel à projets, l'agence de l'eau apportera une aide de **2 millions d'euros** pour restaurer le fonctionnement hydrologique des zones humides en cas de dégradation, ou pour acquérir une zone humide encore préservée, en ciblant les zones humides majeures pour l'adaptation au changement climatique.

Dépôt des dossiers du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2020 sur www.eaurmc.fr/

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 340 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Valérie Santini • 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas & Stéphanie Bonnamour • 04 37 24 02 58 laurence@plus2sens.com